

PUBLICATION IMMÉDIATE

LA RÉSIDENCE BROOKS MAINTIENT SA CERTIFICATION

Sherbrooke, le 31 janvier 2018 – Le CIUSSS de l'Estrie – CHUS a pris la décision de maintenir le certificat de conformité de la Résidence Brooks, située au 55, rue Brooks à Sherbrooke. Depuis plusieurs mois, cette résidence privée pour aînés (RPA) était sous surveillance accrue du CIUSSS de l'Estrie – CHUS et du Protecteur du citoyen. Un processus rigoureux et documenté a été mis en place afin de prendre la meilleure décision dans l'intérêt des résidents qui y sont hébergés. « Le groupe de travail mis en place par notre établissement a constaté une amélioration satisfaisante de la situation entre les mois d'avril 2017 et janvier 2018, ce qui justifie la décision de maintenir la certification », déclare Nathalie Léonard, directrice adjointe à la qualité et à la sécurité des soins et des services. Toutes les équipes des différentes directions concernées s'engagent à soutenir cette RPA avec rigueur et humanisme, mais en ne faisant aucun compromis sur la qualité et la sécurité des services aux résidents.

Une décision dans le meilleur intérêt des résidents

La Résidence Brooks, comme toutes les RPA, est un partenaire important pour le CIUSSS de l'Estrie – CHUS. Cette résidence de 45 unités locatives est située en plein centre-ville, ce qui la rend facilement accessible pour ses résidents par sa situation géographique. Les 35 résidents qui y habitent ont leur réseau, leurs amis. C'est leur chez-soi. « Ces résidents sont maintenant mieux connus et accompagnés par nos équipes de soutien à l'autonomie des personnes âgées, de santé mentale et dépendances, de déficience intellectuelle ou de déficience physique », mentionne Sylvie Quenneville, directrice adjointe du programme de soutien à l'autonomie des personnes âgées. D'ailleurs, après évaluation, huit résidents ont été relocalisés vers un autre milieu d'hébergement mieux adapté à leurs besoins.

L'établissement salue les efforts et le travail réalisé par les exploitants au cours des derniers mois afin d'offrir des services sécuritaires et de qualité aux résidents et les encourage à poursuivre en ce sens.

Un suivi intensif et exceptionnel

Dans le but de mesurer l'évolution constante de la situation à la Résidence Brooks, le CIUSSS de l'Estrie – CHUS exercera son pouvoir d'inspection afin de s'assurer que les exigences réglementaires de la certification soient respectées. Les quatre directions concernées par cette décision ont également pris l'engagement de poursuivre l'intensification du suivi auprès des résidents connus de l'établissement, tel qu'indiqué dans le plan d'action. De plus, d'autres rencontres du groupe de travail sont planifiées afin de discuter de l'avancement des mesures identifiées au plan d'action. La poursuite de ces rencontres sera réévaluée en juin 2018.

- 30 -

Pour renseignements :

Geneviève Lemay
Conseillère en communication | relations médias
819 238-1724